

Objet : *Consultations publiques relatives au « Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay » et au « Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay »*

À l'attention du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE),

Puisque notre système politique consiste en une démocratie représentative qui ne permet à la majorité que d'exprimer indirectement ses vues sur les projets politiques qui concernent la collectivité, et puisque le gouvernement a confié au BAPE la mission de donner un semblant de légitimité démocratique à un projet économiquement non-viable et écologiquement dévastateur qui n'a aucune acceptabilité sociale au Québec, je tiens à manifester explicitement par la présente ma ferme opposition au projet Énergie Saguenay de GNL Québec ainsi qu'au projet Gazoduc associé. Les industries extractives et les énergies fossiles sous toutes leurs formes, y compris le gaz naturel, sont archaïques et obsolètes et nuisent aux (pour lors trop timides) efforts du Québec et du monde pour lutter contre les changements climatiques. Ce projet constitue un recul net et évident dans la transition écologique, laquelle devrait pourtant figurer au premier rang des priorités à long terme du Gouvernement du Québec. Il ne s'agit résolument pas de projets d'avenir pour la société québécoise.

J'ose espérer que le BAPE s'assurera de consulter largement, honnêtement et de façon transparente la population du Saguenay et du Québec ainsi que tous les acteurs concernés – et pas uniquement les intérêts privés (largement étrangers) en cause. J'espère également qu'il consultera avec attention des experts objectifs et reconnus qui sauront assurément lui apprendre que l'autorisation de ce genre de projet s'oppose à la notion même de protection de l'environnement, qui l'objet du portefeuille du ministre.

Veillez agréer mes meilleures salutations,

Tommy Corbeil
Citoyen